9

INSTRUCTIONS

SUR LA MORSURE

DES ANIMAUX ENRAGÉS,

ET

SUR LA MORSURE DES VIPÈRES.

A NANTES,

De l'Imprimerie de M.me Malassis, Imprimeur de la Préfecture.

1809.

Le Maître des Requêtes, Membre de la Légion d'Honneur, Préfet de la Loire inférieure,

Ayant chargé M. Fouré, Médecin des épidémies pour l'arrondissement de Nantes, de rédiger deux Instructions sur les remèdes les plus efficaces à employer contre la morsure des vipères et celle des chiens enragés, croit devoir, pour l'utilité générale, faire imprimer ces deux Instructions qui lui ont paru d'une rédaction claire, précise et à la portée de tout le monde.

Il offre ce témoignage de sa satisfaction à M. Fouré, en le priant d'agréer ses remercîmens particuliers.

DE CELLES.

INSTRUCTION

SUR

LES TRAITEMENS A EMPLOYER

CONTRE

LA MORSURE DES ANIMAUX ENRAGÉS.

La Rage est une maladie contagieuse qui se communique par la morsure d'un animal enragé.

Tous les Carnivores peuvent éprouver le développement spontané de cette maladie ; mais le chien, le loup et le renard, y sont particulièrement sujets.

M. Huzard s'est assuré que les herbivores ne la transmettaient pas (1).

L'Homme paraît être dans le même cas; il est douteux qu'il puisse communiquer la rage. Plusieurs faits recueillis par des Médecins célèbres, semblent au moins autoriser ce doute.

Les chiens éprouvent souvent, sans être atteints de cette maladie, des symptômes qu'on croit lui appartenir exclusivement: de là, de fré-

(1) Voyez *Recherches et Réflexions sur la Rage*, par B. F. Bouriat; p. 75.

quentes terreurs sans motifs, et une foule de prétendues guérisons par lesquelles de fausses pratiques sont accréditées. Il y a peu de tems que quelques-uns de ces animaux répandirent ainsi la terreur dans différens quartiers de Paris; M. Huzard en fit l'ouverture, et reconnut qu'ils n'étaient point morts enragés.

On est en droit de présumer que tous les hommes ne sont pas également sujets à l'influence du Virus Rabifique, et qu'il en est de ce germe d'infection comme de tous les autres dont certaines constitutions semblent repousser les effets.

Nous avons un grand nombre d'exemples de personnes mordues par des animaux incontestablement enragés, qui n'ont fait aucun remède, et qui n'ont éprouvé aucun accident. Il est vrai que chez la plupart d'entr'elles, ou la dent de l'animal avait traversé des vêtemens épais, ou la plaie avait été lavée de suite, ou bien elle avait saigné abondamment.

Ces différentes considérations peuvent servir dans quelques circonstances à modérer des inquiétudes trop vives, ou à dissiper des frayeurs mal fondées; mais, d'un autre côté, lorsqu'il est question d'accidens aussi graves, les motifs de crainte ne sont jamais assez faibles pour autoriser une sécurité entière, et pour faire né-

gliger les moyens propres à prémunir contre tout danger.

La Rage se manifeste ordinairement dans les grandes chaleurs et dans les grands froids. Les symptômes qui la font reconnaître, se développent par dégrés. Lorsqu'un chien en éprouve les premières atteintes, il paraît triste, abattu, comme engourdi ; il semble éviter les autres chiens; il se cache, il fuit la lumière, il refuse les alimens et les boissons; il grogne souvent sans aboyer : sa démarche est tremblante; il a des soubresauts dans les tendons. Au bout de deux ou trois jours, il fuit tout-à-coup la maison de son maître : on le voit alors errer d'une manière incertaine; tantôt il va d'un pas lent, tantôt il court en furieux ; souvent il tombe; il a le poil hérissé, l'œil hagard, fixe, brillant, la tête basse, la bouche ouverte et remplie d'une bave écumeuse, la langue pendante, la queue serrée; il n'aboie pas. Ordinairement il fuit l'eau (1), son aspect même semble l'irriter. De tems en tems il éprouve des accès de fureur qui reviennent par intervalle,

(1) Ce symptôme qu'on appelle hydrophobie, est considéré comme le caractère distinctif de la rage confirmée; et cependant on a vu des animaux dans le dernier dégré de la Rage, traverser des rivières et boire sans difficulté; ces cas sont à la vérité très-rares.

mais d'une manière irrégulière ; alors il se jette indistinctement sur tout ce qu'il rencontre, même sur son maître. Après trente ou trente-six heures d'un pareil état, l'animal meurt dans les convulsions, et son cadavre se corrompt promptement.

On a remarqué que les autres chiens fuyaient à son aspect, et que, s'ils ne pouvaient éviter ses attaques, ils étaient saisis de terreur, et semblaient le caresser au lieu de se défendre.

Depuis vingt siècles on a cherché des remèdes internes propres à guérir de la Rage et à en préserver. Dans ce long espace de tems, les médecins plus ou moins guidés par l'analogie, ont tenté un grand nombre de moyens. Des milliers de recettes ridicules ont été imaginées par des charlatans cupides et aveugles. Un grand nombre de secrets accrédités par de faux succès, ont été chèrement achetés : mais toutes ces recherches, toutes ces promesses, tous ces frais, n'ont rien produit de réel. On ne connaît jusqu'ici aucun moyen interne d'une efficacité sûre contre les résultats de l'inoculation de la rage.

Il n'en est pas ainsi des remèdes externes ; depuis deux mille ans leur efficacité est constatée par l'expérience et reconnue par tous les praticiens. Dans ces derniers tems, aucune ma-

ladie n'a plus généralement excité l'attention des médecins de l'Europe. Un appel fut fait en 1780, par la Société Royale de médecine, qui proposa un prix sur ce sujet. Tout ce qui avait été publié anciennement fut discuté ; un grand nombre d'observations nouvelles furent soigneusement recueillies, et l'état de la science, sur ce point important de l'art de guérir, fut incontestablement fixé. Il résulte de cet examen, de ces recherches, et de cette opinion général, qu'il existe des moyens d'une efficacité sure contre l'inoculation de la rage, lorsque ces moyens sont convenablement employés.

La salive de l'animal enragé, au moment de son introduction, ne peut agir que sur les parties avec lesquelles elle est en contact. Si donc on enlève cette salive avec soin, si même on détruit par une cautérisation légère, tous les points qui en ont été touchés, c'est-à-dire, toute la surface de la plaie où elle a été introduite, on aura incontestablement enlevé le venin, annullé son inoculation et prévenu son effet. Or, tel est le résultat qu'on se propose et qu'on obtient par le traitement externe dont il vient d'être parlé.

Plus on recourera promptement à ce moyen, plus son effet sera sûr. Cependant l'expérience a prouvé son succès, lors même qu'il était tardivement employé.

L'action du virus rabifique est très-lente dans l'homme ; elle ne s'y développe qu'au bout de trente ou quarante jours, quelques fois beaucoup plus tard. Au premier moment où elle se manifeste, son siège est ordinairement circonscrit dans la plaie (1). Elle se repend de là, avec plus ou moins de rapidité et de violence, sur les organes intérieurs. L'opinion unanime des médecins éclairés, est que le venin reste pendant tout ce tems concentré dans le point où il a été introduit, et qu'il est encore possible de l'y atteindre tout entier et de l'y détruire ; aussi, tous conseillent de rouvrir les cicatrices et de procéder au même traitement que pour les plaies récentes, à quelqu'époque que l'on soit consulté. Dans ce cas là même ce traitement est encore le plus sûr, et c'est toujours par lui qu'il faut commencer.

On peut ensuite employer, si l'on veut, les remèdes internes, mais il ne faut jamais se reposer sur les secours exclusifs de ces derniers. Il faut sur-tout se défier de tous les remèdes secrets que le charlatanisme débite et que l'ignorance préconise. Tous ces secrets ne doivent leur vogue éphémère qu'à de prétendues gué-

(1) Lors même que cette plaie est cicatrisée et qu'elle semble parfaitement guérie, alors la cicatrice s'enflamme et se rouvre ordinairement.

risons opérées dans les cas dont nous avons précédemment parlés. Serait-il possible qu'un pareil remède eût une efficacité réelle et constante, sans qu'elle fût bientôt universellement reconnue, et sans que les Gouvernemens se hâtassent de l'acquérir et de le publier.

Lorsque quelqu'un a été mordu par un animal qu'on soupçonne enragé, il faut donc recourir sans balancer aux moyens suivans :

1.° Laver les plaies de manière à délayer et entraîner, s'il est possible, toute la salive qui y a été introduite ;

2.° Détruire et enlever par le moyen d'un caustique quelconque, toute la surface intérieure de ces plaies ;

3.° Y entretenir, pendant quelque tems, une suppuration abondante.

Il est prouvé par les faits que chacun de ces moyens, employé isolément, a préservé de la rage ; on doit donc espérer de leur emploi combiné, un succès infaillible.

La salive est un fluide tenace et visqueux ; l'eau simple ne suffirait pas pour la dissoudre ; il faut se servir, à cet effet, d'une lotion alkaline qu'il est facile de se procurer sur-le-champ, pourvu qu'on ait chez soi de la potasse caustique. On met trente grains de ce sel par livre d'eau.

En employant cette lotion, il faut avoir attention qu'elle soit chaude, qu'elle tombe dans l'intérieur et jusqu'au fond de la plaie. Il faut presser celle-ci à différentes reprises et dans tous les sens, la frotter, l'irriter, la dégorger, continuer et répéter long-tems cette opération.

A la suite de ce premier moyen, on examine la plaie, on la sonde, soit avec un morceau de bois aminci et mousse à son extrémité, soit avec un petit stylet d'argent approprié à cet usage.

Si la plaie est superficielle, si la dent n'a fait qu'écorcher la peau sans pénétrer au-delà de son épaisseur, il faut appliquer immédiatement le caustique. Le muriate d'antimoine liquide est le plus convenable. On en imbibe d'abord un petit pinceau de charpie (1), avec lequel on touche successivement toute la surface de la plaie. On y applique ensuite à demeure un petit tampon serré et imbibé du même caustique: pour éviter que ce dernier ne s'étende, on place de la charpie sèche tout au tour; on sou-

(1) Il faut que le pinceau soit suffisamment humecté du caustique sans en être trop chargé, car son action est très-énergique, et s'il s'écoulait et se réunissait au fond de la plaie, il pourrait en résulter des accidens graves. La même précaution doit être observée à l'égard du tampon.

tient cet appareil avec des compresses et des bandes.

Au bout de quatre ou cinq heures on enlève le tampon imbibé de caustique, on y substitue de la charpie sèche, et on applique par-dessus un emplâtre-vésicatoire beaucoup plus large que la plaie. Au bout de 24 heures on enlève cet emplâtre. L'escarre faite avec le caustique tombe au bout de huit jours; on entretient la suppuration qui en résulte, de même que celle du vésicatoire.

Lorsque la dent de l'animal n'a pas seulement effleuré la peau, mais qu'elle a pénétré dans son tissu ou au-delà, il est nécessaire de dilater les plaies de manière à ce qu'on soit sûr d'en atteindre le fond, tant avec le pinceau qu'avec le tampon.

Cette dilatation doit se faire par quatre petites incisions figurées en étoiles. Lorsque les morsures ne sont pas très-profondes, il suffit pour l'opérer, d'avoir une lancette et la petite sonde dont nous avons parlé. Avec la sonde on s'assure qu'on dilate suivant tout le trajet de la dent. Si la morsure n'était pas récente, et que le fond pût s'en être consolidé, il faudrait le rouvrir.

Après avoir dilaté on lave de nouveau, et lorsque la plaie a été dégorgée et qu'elle ne

saigne plus, on applique le caustique de la manière qui a été indiquée (1).

Ces opérations sont simples et faciles à exécuter: cependant lorsqu'on n'est point guidé par des connaissances anatomiques suffisantes, il faut savoir éviter de les entreprendre sur le trajet des gros vaisseaux. Les endroits où ces gros vaisseaux se trouvent et qui sont les plus exposés à la morsure des animaux enragés, sont : 1.° les parties latérales et antérieures du col; 2.° la partie interne du bras; 3.° la partie antérieure et interne de la cuisse.

En pressant le doigt sur la plaie et dans les environs, on reconnaîtra à la pulsation, s'il y a une artère dans le voisinage et si l'on peut inciser et cautériser sans l'atteindre.

---

(1) M. Leroux conseille de ne point appliquer le caustique immédiatement; voici ce qu'il dit lui-même à cet égard : « Je n'applique pas le beurre d'antimoine au premier appa-» reil, parce que j'ai remarqué qu'il était décomposé en » partie par le sang qui s'écoule en plus ou moins grande » quantité, et qu'il se précipitait sous la forme d'une espèce » de poudre d'Algarot, qui n'est plus corrosive, et effecti-» vement les escarres qui en résultent ont moins d'épaisseur. »

Cette méthode est préférable toutes les fois que la plaie saigne très-long-tems. Monsieur Roux se sert d'une petite sonde de bois pour appliquer le caustique et n'emploie ni pinceau ni tampon. On peut substituer l'un de ces moyens à l'autre, suivant la convenance ou le besoin.

Lorsqu'une artère considérable se trouve peu éloignée de la plaie, il ne faut point y laisser de caustique à demeure. Lorsque l'artère est tout-à-fait à nud, il faut renoncer même à l'application du pinceau et se borner à la dissolution alkaline avec laquelle on fait une lotion plus attentive et dans laquelle on trempe le tampon de charpie qu'on introduit dans la blessure.

Quelquefois les plaies sont très-profondes et exigent de très-profondes incisions; d'autres fois elles présentent des lambeaux qu'il faut emporter. Souvent des parties charnues ont été saisies par les deux mâchoires de l'animal dont les dents se sont croisées : il faut alors diviser tout l'intervalle d'une plaie à l'autre, dans la direction de l'entre-croisement des dents, et parcourir tous les points qu'elles ont parcouru. On sent que ce qu'il y a à faire dans ces cas ne peut être exécuté que par des mains habiles.

Dans ces circonstances on peut toujours employer la lotion alkaline, la prolonger, la réitérer jusqu'à l'arrivée du chirurgien, et procurer par là un secours très-efficace.

Il faut se garder, dans tous les cas, d'appliquer le caustique partiellement et incomplètement; il vaut mieux différer son application que de se mettre dans le cas d'en faire une se-

conde qui est toujours plus difficile, plus irritante et moins sure.

Les blessures faites à la partie postérieure de la tête et au visage, sont malheureusement les plus fréquentes. Elles sont plus dangereuses et exigent des soins particuliers.

Dans les premiers cas, il faut raser toute la tête et la visiter par-tout avec soin dans la crainte de laisser échapper la plus petite égratignure. Si la peau est seulement écorchée, on lave et on cautérise comme à l'ordinaire. Si elle a été percée sans être déchirée, on commence par dilater pour découvrir le trajet de la dent. S'il y a des lambeaux, on les enlève, ou s'ils sont considérables, on en détache seulement les bords, mais on ne procède point de suite à leur récollement. Après avoir employé la lotion et promené le pinceau sur toutes les surfaces décollées, on place entr'elles un plumaceau couvert de digestif, et on ne laisse opérer la réunion qu'après une longue suppuration.

Les plaies du visage ne doivent point être traitées avec plus de ménagement que celles du reste du corps. La crainte d'une cicatrice difforme ne doit point arrêter.

Lorsque les lèvres et les parties intérieures de la bouche ont été blessées, il faut en faire le plus scrupuleux examen, et par-tout où on apercevra la plus petite écorchure, y appliquer hardiment le fer rouge : tout autre caustique ne conviendrait point alors. Après la cautérisation, on fait laver la bouche avec de l'eau et du vinaigre, on excite la salivation en faisant mâcher une racine de pyrèthre, et on fait vomir quand on soupçonne qu'une petite quantite de salive de l'animal a pu être avalée.

Lorsque les lèvres ont seulement été touchées par la bave, il faut les laver, y appliquer le pinceau imbibé du caustique de manière à produire un léger escarre.

Si les paupières sont blessées, il faut les soulever et les écarter de l'œil pour cautériser la plaie. Cependant, si la conjonctive avait été elle-même touchée par la bave, MM. Enaux et Chaussier assurent qu'on doit sans crainte et qu'on peut sans risque, y passer légèrement le pinceau. Une longue expérience leur a prouvé que ce procédé était sans danger. Mais il faut avoir l'attention de laver aussitôt l'œil avec une dissolution mucilagineuse.

Nous avons dit précédemment que lorsque les plaies étaient cicatrisées, il fallait les rouvrir et les cautériser. Lors même que le malade

éprouverait déjà dans les cicatrices, la douleur et les signes qui annoncent le développement du venin, il faudrait encore recourir à la cautérisation; mais alors elle doit être prompte et profonde. Le fer rouge est le seul caustique dont l'action vive et instantanée soit convenable dans cette circonstance extrême.

Tels sont les seuls moyens surs avec lesquels on puisse préserver de la rage. Nous ne disons rien des remèdes internes. Outre que leur efficacité est incertaine, nous pensons que leur administration est moins absolue, qu'elle doit varier selon les circonstances et qu'elle a besoin d'être dirigée par des hommes instruits dans l'art de guérir.

Nantes, le 8 août 1809.

FOURÉ, Docteur-Médecin,

Membre du Jury de médecine du département, et médecin des épidémies à Nantes.

INSTRUCTION

SUR

LE TRAITEMENT A EMPLOYER

CONTRE

LA MORSURE DES VIPÈRES.

La vipère commune paraît être le seul animal venimeux que nous ayons à craindre dans ce département (1). Les autres serpens qu'on y rencontre sont l'orvet, la lisse, la couleuvre commune et le serpent d'eau. Tous les quatre sont dépourvus des dents creuses et mobiles qui sont le caractère distinctif des reptiles dangereux, et qui servent à distiller leur venin.

(1) Les vipères qu'on rencontre dans ce département présentent, pour le fond de la couleur, des différences assez tranchées. Les unes sont d'un gris-brunâtre et les autres d'un rouge cuivré. M. Dubuisson croit que ce sont deux variétés de l'espèce commune; mais comme il n'a pas été à même de comparer assez attentivement des individus présentant ces différences, il n'ose rien prononcer. Dans tous les cas, s'il existait parmi nous deux espèces de vipères, le traitement à employer contre leurs morsures serait absolument le même. Nous avons quelque répugnance à le croire, sur-tout d'après

Aucun animal n'a été plus étudié et n'est aujourd'hui mieux connu que la vipère ; on peut établir d'une manière positive, à quels caractères on la reconnaît, quels sont les effets de son venin, et quels en sont les remèdes.

Caractères extérieurs.

Sa longueur est communément de deux pieds, et sa grosseur environ d'un pouce. Sa couleur est d'un gris-rougeâtre. Elle a, tout le long du dos, une chaîne de taches noirâtres qui forment, en se réunissant, une espèce de bande en zig-zag. Deux autres rangées de taches semblables, mais séparées, sont placées des deux côtés du corps. Chacune de ces taches correspond à un des angles rentrans de la bande en zig-zag. Le dessus du museau et l'entre-deux des yeux sont noirâtres. On y remarque deux lignes alongées qui naissent d'un point commun et s'écartent ensuite en prenant la forme d'un V : une troisième, figurée en fer de pique, est placée au milieu ; le dessous du corps est garni d'écailles

---

ce qui vient d'être vérifié relativement aux vipères de la forêt de Fontainebleau. On avait cru qu'elles appartenaient à une espèce particulière, désignée sous le nom de vipère-aspic ; mais quelques-unes de ces vipères ayant été envoyées au Muséum d'Histoire naturelle et à l'École de Médecine de Paris, ont été reconnues, par les professeurs de ces établissemens, pour la vipère commune ordinaire.

larges, d'un noir bleuâtre, à-peu-près de couleur d'acier, avec le bord plus pâle.

La tête de la vipère est en cœur; sensiblement plus large que le corps, elle va en diminuant du côté du museau, où elle se termine en s'arrondissant. La langue est fourchue, mais elle est molle et flexible et ne peut ni piquer, ni lancer le venin comme quelques personnes l'imaginent. Chaque mâchoire est garnie d'une rangée de dents dont le nombre varie et qui n'ont rien de redoutable : mais en dehors de cette rangée, et des deux côtés de la mâchoire supérieure, on aperçoit une ou deux autres dents d'une structure particulière, et qui méritent à trop juste titre de fixer l'attention. Ces dents longues d'environ trois lignes, blanches, diaphanes, crochues et très-aiguës, sont mobiles de l'avant en arrière, et l'animal peut les incliner ou les redresser à volonté. Elles sont creuses et pourvues d'un canal qui s'ouvre d'une part à leur base, et de l'autre à leur extrémité. Le poison de la vipère est contenu dans une vésicule placée de chaque côté de la tête, au-dessous du muscle de la mâchoire supérieure. Cette vésicule communique avec le conduit de la dent que nous venons de décrire, par le trou qui est à sa base. Au moment où l'animal mord, la vésicule est pressée par la contraction du

muscle qui la recouvre, et le venin, poussé à travers la dent, pénètre dans la blessure.

Nature du venin.

Le venin de la vipère est une liqueur jaune, d'une nature gommeuse. Redi, Charas et Fontana qui l'ont goûtée, à plusieurs reprises, ne lui ont trouvé aucune saveur déterminée (1); elle laisse seulement, dans la bouche, un sentiment d'astriction et de stupeur. Ce venin n'est constamment mortel que pour de très-petits animaux. Un moineau, piqué par une vipère, meurt en cinq ou huit minutes; un pigeon, en huit ou douze; un chat résiste déjà quelquefois; un mouton presque toujours, et, par conséquent, un homme ne doit point craindre les suites d'une morsure dans le climat de l'Italie et à plus forte raison dans celui de la France.

Une autre série d'expériences a prouvé qu'un centième de grain de venin suffisait pour tuer un moineau; qu'il en fallait dix fois davantage pour faire périr un pigeon, etc., et que, d'après ce calcul, il en faudrait à-peu-près trois grains pour occasionner la mort d'un homme abandonné à la nature. Or une vipère moyenne

(1) Redi et Charas ont comparé sa saveur à celle de l'huile d'amandes douces. Mead avait émis une opinion différente, mais les expériences de Fontana semblent décider la question.

ne contient dans ses vésicules qu'environ deux grains de venin, qu'elle n'épuise qu'après plusieurs blessures. Aussi Fontana dit-il lui-même:

« De cent hommes mordus, chacun par une » seule vipère, une seule fois, aux pieds ou » aux mains, il n'en mourra probablement aucun, quand même ils ne feraient aucun remède. Lors même qu'ils auraient deux ou » trois morsures, la maladie serait plus grave, » mais elle ne serait probablement point mortelle; enfin, quand l'animal aurait distillé » dans les morsures, tout le venin de ses vésicules, la maladie sera grande, mais il n'y a » point de certitude qu'elle puisse être mortelle » (1).

Il est pourtant des circonstances qui peuvent rendre l'accident plus grave : ainsi, lorsque le venin pénètre dans un gros vaisseau ou lorsque

---

(1) Monsieur Goupil, docteur-médecin à Nemours, vient de faire des expériences sur la vipère de Fontainebleau, qu'on nous avait peint comme si dangereuse. Il a fait mordre neuf animaux différens, chiens et chats, avec toutes les circonstances qui pouvaient rendre la morsure la plus grave possible; aucun n'a succombé, malgré que, dans le nombre, il y en ait eu qui fussent fort jeunes et de petite structure. Tous éprouvaient, plus ou moins, un tremblement général à l'instant de la morsure, des convulsions; ne pouvaient plus se soutenir sur leurs jambes, enflaient dans la partie mordue et aux environs, refusaient les alimens liquides et solides,

la morsure est faite dans le voisinage de quelqu'organe essentiel à la vie, le danger est incontestable. La crainte seule peut rendre funeste une morsure légère. « Il y a des personnes, » dit Fontana, qui s'apercevaient à peine d'être » mordues, aux mains ou aux pieds, mais ayant » vu, un moment après, une vipère à côté » d'elles, au même instant elles sont tombées » en défaillance. J'ai connu un homme qui, se » voyant mordu par une vipère, tomba sur-le » champ en pamoison par la seule peur. » Ce naturaliste célèbre a remarqué qu'un chien mordu à l'improviste, l'était beaucoup moins dangereusement, toutes choses égales d'ailleurs, que lorsqu'il avait fixé pendant quelque tems le reptile dont l'aspect l'avait saisi d'une terreur plus ou moins profonde.

Effets du venin de la vipère.

Le poison de la vipère paraît agir en détruisant l'irritabilité et en portant, dans notre substance, un principe de putréfaction. Les accidens

---

cherchaient l'obscurité. Peu à peu ces accidens diminuaient, les animaux se tenaient sur leurs pattes, marchaient, l'enflure cessait; ils commençaient à prendre de la nourriture, et au bout de trois ou quatre jours, quelquefois moins, ils étaient tout-à-fait revenus à leur état habituel. (Bulletin de la Société de Médecine de Paris, inséré au Journal de Médecine, de juillet 1809.)

qu'il produit sont toujours rapides, mais lorsqu'ils sont parvenus au degré de développement qu'ils doivent avoir, ils disparaissent ordinairement avec la même promptitude. Le malade éprouve, au moment de la morsure, une douleur vive et cuisante, qui s'étend plus ou moins loin. Le voisinage de la plaie enfle et rougit ; l'enflure augmente et se propage ; la rougeur devient plus foncée et présente, par fois, quelques taches livides ; toute la partie affectée s'engourdit ; il sort par la plaie un sang noir, puis sanieux ; quelquefois il s'y forme un point gangreneux : mais tandis que le venin développe ces accidens locaux, il agit en même-tems sur les organes internes. Le pouls se concentre, devient petit, fréquent et inégal ; le malade éprouve une difficulté de respirer ; des angoises, des faiblesses, des sueurs froides et abondandantes ; il survient souvent des vomissemens et des déjections bilieuses ; à tout cela succède quelquefois une jaunisse locale ou universelle.

Traitement contre la morsure de la vipère.

Lorsqu'il n'y a qu'une morsure et qu'elle a été faite aux pieds ou aux mains, ce qui arrive le plus ordinairement, le traitement doit être simple. Il faut le plus immédiatement possible plonger le membre dans l'eau, laver la plaie,

la presser pour en exprimer le venin, et appliquer quelques pouces au-dessus une ligature large et modérement serrée. Au bout de quelque tems on enlève la ligature ; on instille quelques gouttes d'alkali volatil dans la plaie, et on la recouvre d'une compresse imbibée du même fluide. On frictionne tout le membre avec de l'huile tiède ; on donne à l'intérieur huit ou dix gouttes d'alkali volatil dans une tasse d'infusion de feuilles d'oranger ou de fleurs de sureau, ou dans une décoction de salsepareille, et on réitère de deux heures en deux heures : on donne de tems en tems quelques cuillerées de bon vin pour soutenir les forces. Tous ces moyens sont d'autant plus efficaces qu'ils sont plus promptement administrés.

Nous avons recommandé d'employer une ligature large et modérément serrée. Une compression trop forte, faite avec un lien étroit, arrêterait la circulation, augmenterait l'engorgement et aggraverait les accidens locaux. Il vaut mieux, dit Fontana, laisser passer dans le sang quelques portions du venin que de le retenir tout entier sur un seul point où son action, aidée d'une compression trop forte, amènerait la gangrène.

Lorsqu'il y a plusieurs morsures, ou lorsqu'une seule a été faite dans le voisinage de

quelqu'organe important et surtout au col et au visage, la lotion et l'instillation de l'alkali-volatil seraient insuffisantes; il faut détruire le venin par une prompte cautérisation. Les Africains remédient à des morsures plus dangereuses que celle de la vipère, par l'application du feu. Fontana a préservé de très-petits animaux par l'application de la potasse caustique. Il en avait même conclu trop exclusivement en faveur de ce remède, qu'il était, dans ce cas, un spécifique particulier : mais tous les caustiques le sont également; le plus prompt et le plus facile à appliquer, est le seul préférable. Ainsi dans les cas qui viennent d'être désignés, et toutes les fois qu'on devra craindre ou qu'on appercevra déjà des accidens alarmans, il faut, s'il est possible, faire sucer la plaie (1), la faire bien saigner, la dilater s'il est nécessaire, et cautériser tout ce qui a été touché par le virus, à l'aide d'un petit pinceau de charpie ou d'un morceau de bois aminci qu'on aura trempé dans le beurre d'antimoine

(1) Il est utile de faire ici quelques remarques à l'égard de cette succion. Les personnes qui auraient des gerçures aux lèvres ou des aphthes dans la bouche ne doivent point se charger de la faire, et malgré les opinions émises par des observateurs justement célèbres, il est prudent de cracher avec soin le venin que cette succion peut extraire.

liquide. Le reste du traitement doit ensuite être employé jusqu'à ce que des sueurs abondantes et le sommeil annoncent une guérison prochaine.

Nantes, le 8 août 1809.

FOURÉ, D. M.,

Membre du Jury de médecine du département, et médecin des épidémies à Nantes.